

Triste nouvelle : le Père John Corapi « renonce au sacerdoce »

Author : Rédaction RC

Categories : [prêtrise](#)

Date : 21 juin 2011



C'est une affaire sur laquelle je me garderai bien de donner mon opinion, mais elle provoque un émoi considérable dans le monde catholique des États-Unis. Le 17 juin dernier, le Père **John Corapi** a annoncé qu'il ne souhaitait plus qu'on le considère comme un prêtre catholique. Une déclaration surprenante et troublante. La "marque" reçue lors de l'ordination sacerdotale d'un prêtre est, évidemment, ineffaçable. Un prêtre peut être réduit à l'état laïc, mais il ne lui appartient pas de s'y réduire lui-même...

Né en 1947, **John Corapi**, après bien des vicissitudes dans son existence personnelle (drogue, sexe...) et professionnelle (du pinacle de la réussite matérielle au "statut" de SDF en raison de son addiction à la drogue), a connu une conversion brutale en 1984. Il entra au séminaire au 1980, fut ordonné diacre par Mgr **Henry Gracida**, évêque de Corpus Christi (aujourd'hui

émérite), puis prêtre par **Jean-Paul II** en 1991. Après des ministères paroissiaux il demanda à être incardiné dans la **Society of Our Lady of the Most Holy Trinity (SOLT)**, une société de vie apostolique missionnaire créée aux États-Unis en 1958. Il devint, au fil des années, un des plus formidables, des plus admirés et des plus respectés prêcheurs, évangélistes et conférenciers en Amérique du Nord, il collaborait régulièrement à Eternal Word Television Network (EWTN) et attirait des foules considérables lors de ses conférences (11 000 personnes le 15 août 2009 à Buffalo, New York !).

Dénoncé en mars de cette année par une femme – dont l'identité est inconnue et qui fut une de ses proches collaboratrices – de relations sexuelles avec plusieurs femmes et d'usage de stupéfiants, allégations niées par le Père **Corapi**. De telles allégations entraînant désormais des mesures immédiates de l'autorité ecclésiastique – que l'on peut considérer comme peu respectueuses de la "présomption d'innocence" –, en l'occurrence un "congé administratif" décidé par le supérieur du **SOLT**.

Estimant avec des avocats canoniste et civil que ce "congé administratif" avait toute chance de s'éterniser et, qu'en fait, certaines autorités ecclésiastiques en étaient fort satisfaites, le Père **Corapi**, qui n'entend pas en disputer avec elles ni avec quiconque, a pris la troublante décision de ne plus agir désormais comme prêtre tout en continuant son travail de conférencier sous le seul nom de **John Corapi**, ou, mieux, sous celui de son nouveau pseudonyme forgé pour l'occasion : **The Black Sheep Dog**, intraduisible en français mais qui veut dire à la fois le "mouton noir" et le "chien de berger". Tout un programme...